Notice d'informations – sections sportives – Collège Fontanes – Football

INFORMATIONS GENERALES

L'entrée en section sportive nécessite un engagement de l'élève et de la famille pour mener à bien le double projet scolaire et sportif.
L'épanouissement du collégien passe par l'adhésion de la famille aux intentions et aux objectifs que propose le collège Fontanes.
La réussite de ce parcours exigeant est conditionnée par un travail conséquent et une attitude irréprochable.
En cours de scolarité, et pour des raisons dûment motivées, le Chef d'Etablissement pourra prononcer l'exclusion de la section à tout moment. L'appartenance à une section sportive n'est reconduite l'année suivante que sur « Avis favorable » du conseil de classe constitué des équipes éducatives et sportives. Des manquements dans l'attitude, le travail et/ou les résultats sportifs peuvent conduire à l'éviction de l'élève. Un contrat à points a également été mis en place pour les élèves.

INTERNAT

Le collège Fontanes attire l'attention des familles sur la demande d'intégration à l'internat.
Etre interne, pour les candidats dont le domicile est éloigné de Niort, c'est une opportunité de réussir le double projet scolaire et sportif et d'acquérir d'avantage d'autonomie.
Mais entrer à l'internat induit des changements au sein de la famille et, pour votre enfant, une séparation et des habitudes de vie différentes. Cela nécessite de bien se préparer à cette transition et de vous assurer que votre enfant est en capacité de s'adapter à un nouvel environnement.
Le collège met tout en place pour faciliter l'intégration. Celle-ci nécessite que l'adolescent soit aussi sécurisé par la famille et encouragé sur le bien fondé de son choix.
Il est donc important que nous puissions travailler avec vous et compter sur votre soutien pour accompagner au mieux le changement.

SCOLAIRE

Le recrutement s'adresse à des élèves en âge de rentrer en 5ème, 4ème ou 3ème
Pour des raisons d'organisation des classes et emplois du temps, les élèves de section sportive ne pourront pas choisir d'option facultative supplémentaire au collège (latin, CHAM).
Ils ont toutefois le choix de la LV2 : Allemand ou Espagnol.

SPORTIF

Les heures d'entrainement s'ajoutent à l'emploi du temps des élèves, en plus des heures d'EPS obligatoires.

- **Lundi 15h30- 17h45**
- **Mardi – 11h-12h et 16h30 – 18h30**
- **Jeudi 15h30-17h45**

Tous les déplacements se feront en bus et sont encadrés par les éducateurs.

Six heures sont consacrées chaque semaine à l'entraînement au football en plus des heures d'éducation physique prévues. Cet entraînement est dispensé par un titulaire du BMF (Brevet Moniteur de Football) délivré par la Fédération Française de Football. Le conseiller technique départemental en Football, Christophe GRIMPRET intervient également sur l'encadrement de la section ainsi que 3 autres éducateurs du département.
Un contrôle médical de suivi, pris en charge par la section Sportive, sera effectué pendant l'année scolaire.

Collège **Fontanes**
NIORT

NIORT, le 1er février 2024

La Section Sportive Football des Deux-Sèvres vous invite à participer à une réunion d'information le :

JEUDI 14 MARS 2024

A 19H

salle polyvalente du collège

Entrée 63 rue Paul François PROUST 79000 NIORT

Ordre du jour :

- Présentation de la section
- Rapports entre Football et Etudes
- Relations entre la section et les clubs du département
- Concours d'entrée
- Orientation

Des élèves actuellement en section seront présents afin de faire partager leur expérience.

INFORMATIONS ACCES COLLEGE FONTANES

POUR LA REUNION DU 14 MARS 2024

Adresse du collège :

63 RUE PAUL FRANCOIS PROUST

79000 NIORT

PLAN D'ACCES AU COLLEGE

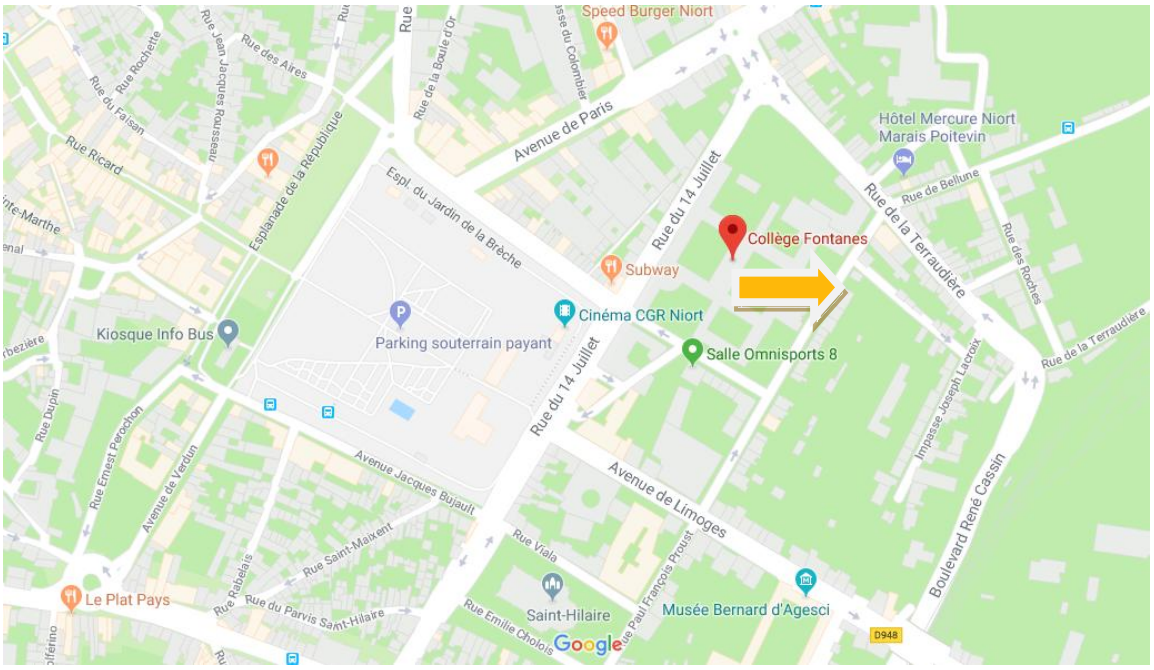

ORGANISATION DES EPREUVES DE SELECTION

Le concours de sélection comporte les épreuves suivantes :

- 4 tests physiques : Test Navette (endurance) - 5 enjambées (détente horizontale) – Test Sargent (détente verticale)- 40.32m (vitesse)
- Tests de jonglage (40 du pied Droit -40 du pied Gauche -20 de la tête)
- Une partie jeu : jeu réduit et jeu à 11 ou à 8 selon les catégories.

BAREME APPLIQUE

Tests physiques	Chacun sur 10 points	Total	/40 pts
Tests techniques	Nombre de jonglages /10	Total	/10 pts
Partie Jeu	Jeu réduit (sauf gardien de but)	Total	/50 pts
	Jeu à 11 ou à 8 sur 100 points	Total	/100 pts
	Soit pour l'ensemble TOTAL GENERAL		/200 pts

Les gardiens de but auront en plus des tests spécifiques.

ORGANISATION DES EPREUVES DE SELECTION

Les épreuves auront lieu le MERCREDI 22 MAI 2024 selon le détail suivant :

Stade Grand Croix Ste Pezenne - Niort (voir plan joint).

Les convocations seront envoyées ultérieurement avec les horaires

Se munir d'un équipement sportif complet.

Se munir de son ballon

Adresse du stade :

STADE DE LA GRAND CROIX,

Route de Coulonge,

79000 NIORT

RESULTATS

La décision de la commission est sans appel.
L'admission définitive des candidats sera prononcée fin juin par la DSDEN79.
Chaque famille sera avisée par courrier de cette décision. Aucun résultat ne sera donné par téléphone.